

# BULLETIN D'INFORMATION

Décembre 2021



## LE SIVOM DE LA BURE

Le SIVOM de la Bure est né de la volonté des communes de Beaufort, Forgues, Lahage, le Pin-Murelet, Mones, Montastruc-Savès, Montgras, Plagnole, Rieumes, Sajas et Savères de créer un syndicat pour la gestion des écoles.

En effet, ces communes ont fait le choix de se regrouper pour accueillir sur un lieu unique à Rieumes, les élèves des établissements scolaires du 1<sup>er</sup> degré (écoles maternelle et élémentaire).

Ainsi, le SIVOM de la Bure, de part ses compétences, est chargé de :

- La gestion administrative, financière et technique des deux écoles
- La gestion de la restauration scolaire
- La mise à disposition de personnel afin d'accompagner les enfants de moins de 6 ans dans les transports scolaires

Pour exercer ses compétences, le SIVOM s'appuie sur 20 agents qui travaillent aux écoles maternelle et élémentaire de Rieumes

**Jennifer COURTOIS-PERISSE**

*Présidente du SIVOM de la Bure*

*Maire de Rieumes*

## Le SIVOM de la Bure modernise la facturation

Depuis quelques mois maintenant les parents disposent d'un accès personnalisé sur le site internet de Berger Levraut Enfance.

Via cet espace, les familles peuvent directement consulter et payer leurs factures par virement ou carte bancaire.

Le SIVOM a également modernisé ses moyens de paiement en mettant en place, pour les parents qui le souhaitent, un prélèvement automatique.

Enfin, et pour ne pas pénaliser les familles qui ne disposent pas d'ordinateur et d'accès internet, celles-ci

peuvent également se rendre dans les locaux administratifs et payer en chèques ou en espèces.

**Pour recevoir les factures par mail, il est indispensable de créer un compte personnel sur le site Internet de Berger Levraut Enfance <https://portail.berger-levraut.fr/SivomLaBure31370/accueil>**

**A NOTER :** Suite aux dernières directives de la Trésorerie de Carbonne, les familles auront un mois pour régler leur facture. Au-delà, un titre sera émis et la Trésorerie sera alors en charge de recouvrer la dette par tous les moyens dont elle dispose. En cas de difficultés, ne pas hésiter à contacter les services administratifs afin de voir avec eux quelles modalités mettre en œuvre pour honorer la facture.

## LES ECOLES

Les élus du SIVOM travaillent en collaboration avec Sylvie le ROUX, directrice de la maternelle et Eric SOULES, directeur de l'école élémentaire.

Les effectifs pour l'année 2021-2022 sont de 444 élèves, répartis comme suit :

**ECOLE MATERNELLE (160 élèves)**

Petite section : 51 élèves

Moyenne section : 47 élèves

Grande section : 62 élèves

**ECOLE ELEMENTAIRE (287 élèves)**

CP : 65 élèves

CE1 : 49 élèves

CE2 : 57 élèves

CM1 : 66 élèves

CM2 : 50 élèves

1 classe ULIS : 13 élèves

## Actualités

### Les récents aménagements de l'école maternelle

Conformément aux demandes du Conseil d'Ecole, réunit en séance le 21 octobre 2021, il a été procédé, durant les vacances de la Toussaint, à quelques aménagements :

**V**érification de l'ensemble des équipements incendie (test des alarmes et extincteurs, changement de 5 blocs de sortie d'urgence).

**D**ans le cadre du PPMS, 7 caisses ont été achetées dans lesquelles sont entreposées sifflets, cornes de brume, .... De plus, il a été fait l'acquisition de 3 talkies-walkies.

**P**ose d'un film sur les portes vitrées de la Tisanerie.

**R**éparation des ventilo-convecteurs dans la salle BCD et dans la salle de motricité.



### Les travaux et aménagements de l'école élémentaire

Lors du dernier Conseil d'Ecole en date du 18 octobre 2021, plusieurs demandes de travaux ont été déposées. Certains travaux ont déjà été réalisés pendant les vacances de la Toussaint, et plus précisément :

**A**chat et installation de deux nouveaux extincteurs (salle des Maîtres et salle informatique).

**R**éparation du système de désenfumage de l'école (remplacement boîtier + batteries).

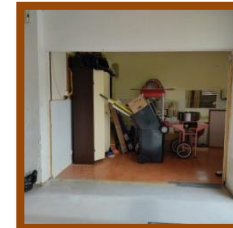
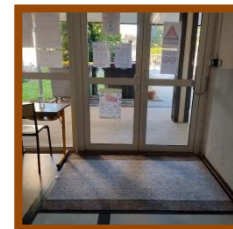
**R**éparation de la fenêtre dans la classe ULYS.

**I**nstallation de 4 tapis de portes d'entrée.

**A**chat de 13 cornes de brume dans le cadre du PPMS.

**D**émolition puis reconstruction d'un mur non conforme.

**R**emplacement du volet électrique dans la salle BCD.



*Joyeuses fêtes et meilleurs voeux!*

